Les mères à l'honneur, sous le charme de M. Simon Colliez

Mme Bourgard Marie-José
Médaillée de Bronze de la Famille Française

Sommaire

Compte - rendu du conseil municipal du 9 avril ***pages 3 à 5***

Vie associative ***Pages 6 à 10***

page 6 ***Compte rendu de l'assemblée générale du Hand Ball***

page 7 ***Le Pont de Bruay en Fête, Excursions à la mer, Associations Sécurité Liberté 50 et R. Queneau, une journée à la mer***

page 8 ***La course Dandrieux, ASBA***

Page 9 ***Au Fil du Temps, Les Hirondelles***

page 10 ***Secours Populaire, Secours catholique***

Chez nos Ecoliers ***Page 11***

Dépaysement assuré, Quel cirque

Informations municipales ***Pages 12 à 21***

page 12 ***Découverte de la Bande Dessinée, APEI du Valenciennois***

page 13 ***La fête des langues, Portes ouvertes aux ateliers Watteau***

pages 14-15 ***Pages couleurs (Collège Waltershausen, fête des voisins)***

Page 16 ***Fête Nationale, Fête de Thiers, Noces d'or et de diamant, Ducasse, Voyage en Crête***

page 17 ***C'est la fête!... des mamans, Pari gagnant pour l'avenir***

page 18 ***Voyage des anciens***

page 19 ***10 ans ça se fête !, Distribution des plateaux repas, Horaires d'été à la médiathèque***

page 20 ***Information de la CPAM sur l'AVC***

page 21 ***Les permanences des adjoint(e)s en mairie***

Infos infos ***Pages 22 - 23***

page 22 ***Les encombrants***

page 23 ***Les différentes permanences***

Agenda ***Page 24***

Nos joies et nos peines ***Page 25***

Droit d'expression ***Pages 26 -27***

Equipe de rédaction :
Mme Martine Skorupka, la Commission Information
Conception et réalisation "imprimerie municipale ":
ANNE-MARIE FRÈRE, CHRISTELLE BOCQUET, FRANCIS FALCON, XAVIER HUBERT.
Service Information, Relations Publiques place des Farineau
Tél : 03.27.36.06.56 - Email : bruayinfos@wanadoo.fr
avec la participation du service N.T.I.C :
MARC GOYER, LYDIE BERTRAND, GUILLAUME HUART, ALISSON HUART,
PHILIPPE COULON. *18 rue Lucien Mars Tél : 03.27.41.61.23*
Adresse Internet www.bruaysurescaut.fr

Si vous souhaitez vous exprimer adresser un courrier concernant les services municipaux
Mairie de Bruay sur l'Escaut
place des Farineau
59860 Bruay sur l'Escaut
courriel :
bruayinfos@wanadoo.fr

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 09 AVRIL 2008

Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 9 avril 2008 sous la présidence de M. Jacques Marissiaux, Maire.

AFFAIRES GÉNÉRALES

Informations de Mesdames et Messieurs les Adjoints.

Mme Pérus : Après avis des instances paritaires le réseau scolaire de notre commune est constitué :
1 retrait d'emploi à l'école maternelle Joliot Curie, place Henri Durre
1 affectation d'emploi à l'école élémentaire Claude Monet, 18 rue Lucien Mars
1 affectation d'emploi à l'école élémentaire du centre rue Émile Zola
1 affectation d'emploi à l'école élémentaire Claude Monet rue Lucien Mars
ce qui fait 2 classes ouvertes, 1 à Zola et 1 à Monet et en plus 1 classe d'intégration scolaire à Monet et 1 classe qui devrait être supprimée en septembre à Joliot Curie mais c'est une fermeture révisable, il suffit de trouver 12 enfants pour maintenir la classe

M. Fraquet : Dès 2013, la teneur maximale en plomb présente dans l'eau du robinet du consommateur devra être inférieure à 10 mg/l.
Pour cet objectif, l'eau ne doit pas être en contact avec le plomb. Toutes les anciennes tuyauteries en plomb doivent donc être remplacées, qu'elles soient internes à l'habitation ou enterrées sous voiries.
Le Syndicat Intercommunal de la Région de Valenciennes pour l'Alimentation en eau potable a décidé d'intégrer la charge du remplacement de tous les branchements en plomb dans le cadre du contrat de délégation du service public qu'il nous a confié. Près de 16 000 branchements sont concernés dont 1 265 sur notre commune soit 28 % du nombre total de nos branchements. Notre programme pour l'année 2008 prévoit dans notre commune les chantiers des rues suivantes : rue Michel Brabant 25 branchements, rue Victor Hugo 36 branchements, rue Proud'hon 120 branchements, rue du Chevalier de la Barre 23 branchements et rue Gambetta 30 branchements pour l'année 2008.

Désignation de membres du Conseil Municipal qui composeront :
La commission « Règlement intérieur du conseil municipal »,
6 membres :
M. Jeannin Serge, M. Herrewyn Gérard, Melle Gaillet Julie, M. Degand Régis, Mme Dessort Delphine et M. Bécourt Daniel

VOTE POUR A L'UNANIMITE

Le Conseil d'Administration du CCAS

- Le Maire, président de droit du conseil d' administration du CCAS
- 6 membres élus émanant du conseil municipal
- 6 membres nommés par le maire dans les conditions de l'article L123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Mme Contensaux Gratienne,
Mme Bregougnon Muriel,
Mme Wallerand Marie-Paule,
Mme Crapis Catherine,
Mme Pellion Magali,
Mme Asensio Lysiane.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

PERSONNEL

Effectif Communal
TOTAL AU 21/12/07 : 193
TOTAL AU 09/04/08 : 209

27 « POUR » 6 ABSTENTIONS

TRAVAUX – RENOVATION URBAINE

Autorisation de signature délivrée à M. le Maire de l'avenant N°1 du marché concernant la réfection des voiries réseaux divers de la Cité rivage nouvelle (Eclairage Public)

25 « POUR » 8 ABSTENTIONS

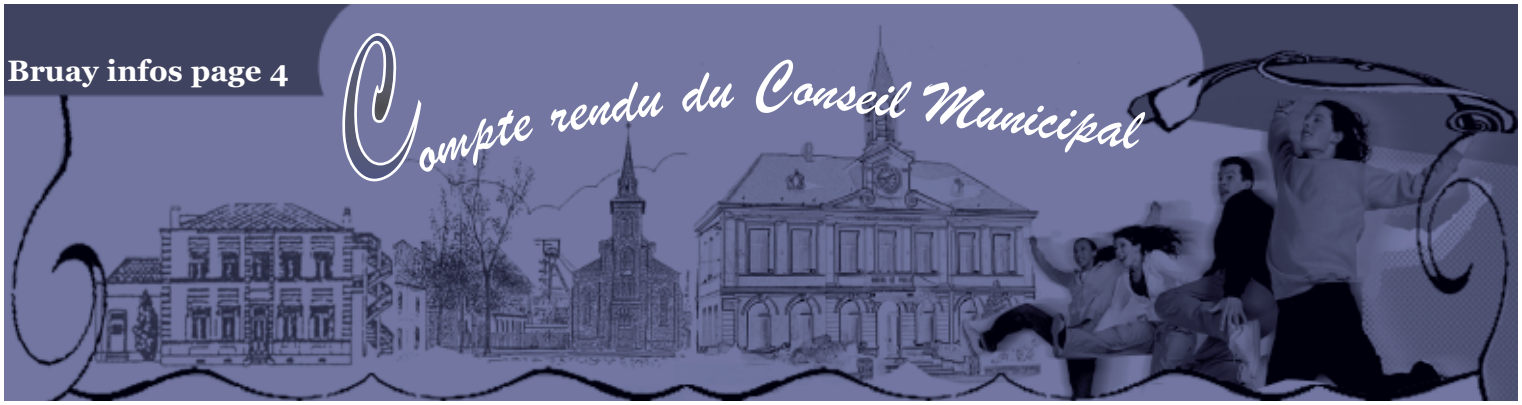

Approbation du projet de révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme à contenu POS de notre Commune pour effectuer le classement des parcelles AVN° 7 à 17 en zone ZU (Zone Urbaine à vocation d'Activités Economiques)

la révision simplifiée, est présentée au conseil municipal est prête à être approuvée. Les membres du conseil municipal sont donc sollicités afin d'approuver la proposition décrite comme ci-dessus.

22 « POUR » - 1 « CONTRE » - 10 ABSTENTIONS

INTERCOMMUNALITE

Autorisation délivrée à M. le Maire de signer la convention financière concernant le projet du Corridor Minier repris par l'ANRU et ses partenaires

VOTE POUR A L'UNANIMITE

FINANCES

Adoption des subventions aux Sociétés Locales

VOTE POUR A L'UNANIMITE

Approbarion du budget principal et des budgets annexes pour 2008

S'agissant des dépenses, elles ont, été calquées sur les prévisions du BP 2007.
Il a été noté que la ligne relative aux dépenses de personnel est stabilisée à 6 600 000 €.
Nos dépenses de fonctionnement ont été présentées en équilibre avec nos recettes pour un montant de 10 907 065 €.
Nos recettes d'investissement sont constituées pour l'essentiel de subventions de l'ANRU, du Conseil Régional et des crédits d'Etat pour un montant de 1 240 000 € auquel il convient d'ajouter le FCTVA pour 133 000 € et la dotation aux amortissements 170 000 €.
Nos dépenses d'investissement sont consacrées pour l'essentiel au regroupement scolaire de Thiers pour 840 000 € et à l'aménagement des Plantys pour 610 000 €.
116 000 € seront consacrés aux travaux de voirie et 600 000 € aux remboursements des emprunts.

Compte tenu des reports 2007, notre budget d'investissement s'équilibre comme évoqué lors du dernier conseil avec un emprunt de 1 million d'euros.
La participation communale d'exploitation est de 231 510 €.
Le budget annexe du cimetière s'élève à 12 500 €

M. Herrewyn : A souhaité qu'on regarde la possibilité au lieu de vendre des terrains des Plantys, d'utiliser une procédure qui existe de bail emphytéotique ce qui permet à la commune de rester maître du terrain à terme.

M. Hernandez : Je voudrais faire une observation sur la présentation du budget primitif telle qu'elle nous a été présentée dans la commission des finances et telle qu'elle a été transmise aux membres du conseil.
D'abord on fait remarquer très judicieusement par M. Herrewyn, manifestement éclairé ce jour là puisqu'ancien d'EDF, que les comparaisons entre le budget prévisionnel 2008 avec le prévisionnel 2007, ce n'était pas la comparaison avec le budget réalisé 2007.

Budget primitif principal 2008 :
Section Fonctionnement
10 907 065 €

25 « POUR » 8 « CONTRE »

Section Investissement 3 700 520 €

25 « POUR » 8 « CONTRE »

BUDGET ASSAINISSEMENT :
dans son ensemble 1 105 522 €

25 « POUR » 8 « CONTRE »

LA REGIE FUNERAIRE :
12 500 €

VOTE POUR A L'UNANIMITE

BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES 2008 :
15 325 607 €

25 « POUR » 8 « CONTRE »

Budget primitif principal 2008	DEPENSES	RECETTES
Section Fonctionnement	10 907 065 €	10 907 065 €
Section Investissement	3 700 520 €	3 700 520 €
TOTAL	**14 607 585 €**	**14 607 585 €**
Budget annexe : Assainissement 2008	**DEPENSES**	**RECETTES**
Exploitation	469 620 €	469 620 €
Investissement	235 902 €	235 902 €
TOTAL	**705 522 €**	**705 522 €**
Budget annexe : Régie funéraire 2008	**DEPENSES**	**RECETTES**
Section Fonctionnement	12 500 €	12 500 €
Section Investissement		
TOTAL	**12 500 €**	**12 500 €**
Budget primitif principal et budget annexes 2008	**DEPENSES**	**RECETTES**
Section Fonctionnement	11 389 185 €	11 389 185 €
Section Investissement	3 936 422 €	3 936 422 €
TOTAL	**15 325 607 €**	**15 325 607 €**

Vote des taux d'Imposition Directs Locaux pour 2008.

la Loi de finances 2008 majorant les bases d'imposition des 3 taxes de 1,6 %, sur les bases nettes d'imposition des 3 taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à notre collectivité pour l'exercice considéré, Il est proposé à l'Assemblée d'adopter les taux d'imposition identiques à 2007,
soit :

Taxe d'Habitation 20.23 %
Taxe Foncière Bâtie 40.14 %
Taxe Foncière non Bâtie 76.94 %

25 « POUR » 8 « CONTRE »

Autorisation permanente et générale de poursuites par voie de commandement dans le cadre du recouvrement des titres de recettes.

L'instruction codificatrice relative au recouvrement des recettes des Collectivités Territoriales recommande aux comptables d'obtenir des ordonnateurs l'autorisation permanente et générale de poursuites par voie de commandement. Pour la nécessité de simplifier la procédure de recouvrement des titres de recettes des budgets Commune et Assainissement à Mme la Trésorière d'Anzin.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

Le compte-rendu est consultable en mairie auprès du Directeur général des servcies M. Danhiez.

La municipalité et le service péri scolaire remercient les parents qui ont inscrits les enfants à l'école Joliot Curie pour sauver celle-ci d'une fermeture de classe.

Attention... Attention...
Informations municipales

Pour la restauration à domicile des personnes âgées s'adresser impérativement aux numéros suivants :

03.27.51.89.29
06.77.99.69.96

Une adresse courriel est à votre disposition pour le C.C.A.S :
ccasbruaysurescaut@wanadoo.fr

Compte rendu de l'assemblée générale du club de hand ball de Bruay sur l'Escaut

les 13 ans

Ce samedi 7 juin 2008, en présence de Mr Jacques Marissiaux, Maire, le club de hand ball a tenu son assemblée générale. La présidente Mme Marie Laure Brogniet a remercié les personnes présentes ainsi que les membres du bureau, qui depuis 2 ans la soutiennent. Elle a dressé le bilan positif des effectifs des licenciés. Le club est passé à 69 sportifs depuis mai 2007, elle a noté la bonne ambiance sportive de tous et a mis l'accent sur le dévouement des parents qui sans relâche ont aidé le club.
Un seul bémol, le manque de structure pour continuer à évolué. Le tresorier M. Philippe Dejuillot a présenté le bilan financier de la saison, et c'est avec une certaine fierté et grâce aux actions menées en complément de la subvention municipale et l'aide de quelques sponsors que pour la 2 éme année consécutive les comptes sont créditeurs.

les 15 ans

Le secrétaire Mr Henry Georges a présenté les résultats sportifs ,les équipes de moins de 13 ans et 11 ans ont terminé la saison en milieu de classement. Il les a félicités car ces jeunes à la reprise du championnat, ne connaissaient pas grand chose aux règle du hand et que grâce à leur assiduité aux entraînements et à l'écoute des conseils de leurs entraîneurs Melles Sophie Brogniet et Estelle Vandeputte ils ont fait un parcourt formidable.

La présidente a profité de la présence de M. le Maire pour le solliciter afin d'obtenir des créneaux supplémentaires au complexe sportif car la saison 2008/2009 des équipes de mini hand, de moins de 15 ans garçon vont venir s'ajouter aux équipes de moins de 11 ans garçon et de moins de 13 ans fille. De plus une équipe senior masculine est prête a être engagée.

L'élection du nouveau bureau a été ensuite élue dans la composition suivante :

Présidente : Mme Brogniet Marie-Laure
Vice Président : Mr Bulens Daniel
Trésorier : Mr DeJuillot Philippe
Secrétaire : Mr Henry Georges
Secrétaire adjointe : Mme Pora Noëlle
Responsable des animations et communication : Mme Dupuis Michelle, Mme Campobasso Claude et Mme Vandeputte Estelle.

mini hand

M. le Maire pris la parole pour féliciter les membres du comité pour le travail accompli, les joueurs pour leur bon parcours et l'ensemble du club pour leur fair play. Il les a assurés de la prise en compte de leurs soucis et a souhaité une bonne continuation au club.

Le Pont de Bruay en Fête

L'association organise sa sixième brocante annuelle animée le samedi 13 septembre de 8 h à 18 h rues Pierre Brossolette et Francs Tireurs .

Inscriptions chez M. Bernard Claude
131 rue des Francs Tireurs
Tél : 03.27.41.20.53 ou 06.15.47.07.71

Association Sécurité Liberté 50 et Raymond Queneau

Vous informent qu'une brocante sera organisée au quartier des hauts-champs le dimanche 6 juillet 2008 toute la journée de 7 h à 19 h.

Les inscriptions et réservations sont à faire ***au 06.15.55.04.38.***

Durant la journée auront lieu diverses animations telles que : baptême de buggy, concours de vélos fleuris, cornets surprises, activités enfants, exposition de voitures américaines de luxe, tunning, exposition véhicules de secours Jet 7, majorettes "les hirondelles " club de danse "Body dance" Stand Far West taureau mécanique. **Restauration possible sur place.**

Pour le concours des vélos fleuris inscription au 06.25.37.47.30

PRIX : 45 € par personne

Un service de ramassage sera prévu de la façon suivante :
7 h 30 Thiers (ancien shopi)
7 h 45 place des Farineau
7 h 35 Les Hauts Champs
7 h 50 Pont de Bruay
7 h 40 le Fruitier
Retour à Bruay prévu vers 21 h.

Excursions à la mer

L'association " Séjours et Découverte " organise une excursion à la mer :
le dimanche 20 juillet à Malo les Bains
et le dimanche 10 août à Bray Dunes
la participation est de 16 € par personne et par voyage.
Un service de ramassage sera effectué aux arrêts suivants :

7 h 40 Thiers (devant anciennement Shopi)
7 h 45 les Hauts Champs
7 h 50 le Fruitier
7 h 55 Place des Farineau
8 h 00 Pont de Bruay

Le soir le retour est prévu vers 20 h à Bruay sur l'Escaut. Les inscriptions seront prises dans la limite des places disponibles au service scolaire et activités péri-scolaires Renseignements au 03.27.28.47.82

Une journée à Paris ...

L'association "Séjours et Découverte" organise une journée à Paris le samedi 13 septembre

Au programme :

Visite libre du musée Grévin
Déjeuner dans un restaurant du quartier de l'Opéra
Croisière commentée sur la Seine
Montée à la Tour Eiffel
Tour panoramique en autocar de la capitale.

Le tarif comprend toutes les visites énumérées ainsi que le repas.
Les dépenses d'ordre personnelle ne sont pas comprises.
Renseignements et réservation au 03.27.28.47.82
dans la limite des places disponibles.

Course en hommage à Jean Pierre Dandrieux.

Il a plu après une semaine de beau temps, pas de chance pour les coureurs du mémorial Jean-Pierre Dandrieux pour sa troisième édition qui s'étaient réunis au complexe sportif. Un événement en hommage à celui-ci, ancien dirigeant d'athlétisme dans notre ville. C'est M. Jean-Luc Payen qui avait eu l'idée de ce rassemblement sportif.

Ainsi 5 courses ont été proposées. Une course de 750 m réservée à l'école d'athlétisme, une course de 1350 m, une de 5 km et pour finir la plus longue qui compte 10 km.

En effet on comptait cette année 120 participants alors que l'année dernière 300 personnes avaient participé à la course. Baisse de fréquentation expliquée par le fait que d'autres courses ont été organisées par la fédération française d'athlétisme dans les environs mais baisse également dû aux conditions climatiques peu avantageuses.

La nouveauté de cette année a été la diversification des terrains. M. Jean-Luc Payen a voulu proposer un parcours moitié bitume, moitié pelouse, cela uniquement pour les adultes. Les enfants ont eu pour parcours le tour du complexe sportif et de la pelouse. Une difficulté a été rajoutée cette année, "la glisse sur boue !"

Les gagnants sont les membres de la famille Casteele qui se sont imposés dans les courses de 5 et 10 km. Une famille de champion que nous retrouverons certainement l'année prochaine.

Association Sportive Bruaysienne Athlétisme (ASBA)

L'ASBA recrute un animateur sportif pour la saison 2008-2009 début septembre, homme ou femme ou parents d'élèves pour encadrer des jeunes à la pratique de l'athlétisme, l'animateur sera affecté aux seins du comité. Sa licence sera prise en compte par le club.

Egalement elle recrute toute personne désirant adhérer au club d'athlétisme, enfants à partir de 8 ans pour l'école d'athlétisme et jusqu'aux vétérans.

Les inscriptions se feront le 17 septembre
au complexe sportif Jean Philippe Gatien
à 18 h 30 .

Les entraînements d'athlétisme auront lieu au complexe sportif, deux fois par semaine le mercredi et le vendredi de 18 h à 19 h.
Pour tous renseignements contacter M. Payen 06.60.68.89.87

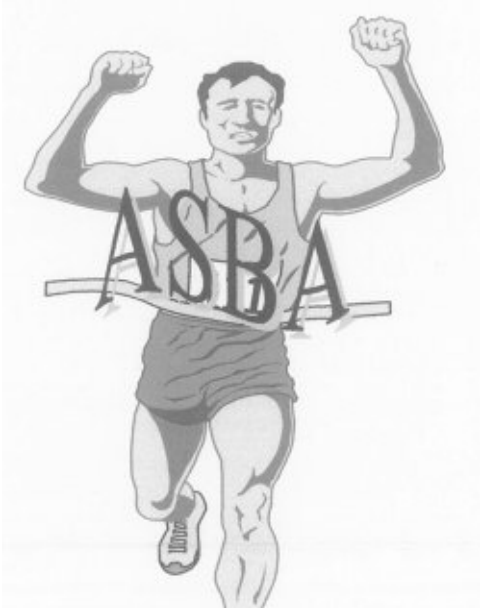

Au Fil du Temps

Une petite coupure « pour les vacances » avant la reprise le 18 septembre. Le fil du temps est une association qui fonctionne et qui est bien implantée dans ,notre ville puisqu'elle fêtera ses 20 ans en 2009.

La coupe, la couture, l'essayage, les techniques de travail pour la réalisation de vêtements sont les atouts des adhérentes qui fréquentent régulièrement les cours, à leur plus grande satisfaction.

Mmes Anny Blondiaux, professeur, Christiane Ledoux et Monique Malapel les présidentes ainsi que le comité sont les moteurs de cette sympathique association.

Les cours sont ouverts à toutes même aux débutantes qui veulent s'initier ou apprendre (jupes, pantalons, robes manteaux, déco, coussins, rideaux…).

La couture est peut être un loisirs qui s'apprend. Le choix du modèle, du tissu, la confection, le prix de revient sont la conclusion du besoin de participer à une activité.

Le groupe s'investit pour la vie locale (réalisation des vêtements des sorties pour les accompagnateurs des géants, vêtements pour la fête des écoles maternelles).

Les cours ont lieu trois fois par semaine de 14 h à 18 h les lundis, mardis, jeudis.

Inscription au jour et heure des cours,
rue Émile Zola salle Musmeaux 1er étage au 03 27 30 48 51.

Les hirondelles

Elles sont montées sur le podium…

Souvenez-vous, après leur qualification en février aux sélectifs de Boulogne, les majorettes de l'association « les hirondelles » étaient en partance pour Montargies au championnat de France de la discipline.

Elles présentaient une chorégraphie bien ficelée sur le thème du film Rabbi Jacob. Les résultats tombés, les 9 minimes bruaysiennes se sont bien positionnées puisqu'elles sont montées sur la 3ème marche du podium.

A cette occasion, M. Jacques Marissiaux, Maire, tenait à venir les féliciter en personne, le soir de l'entraînement. Il a eu la chance de revoir la chorégraphie qui les a qualifiée. Avant de partir, avec l'aide de Mme Martine Skorupka, adjointe à la culture, vie associative et à l'information, le 1er représentant de la ville leur a remis une rose, un signe de félicitations et d'encouragement.

Vie associative

Secours Populaire

Un nouveau local inauguré

Un nouveau local inauguré : celui du Secours Populaire. M. Jacques Marissiaux, Maire et quelques membres du conseil municipal sont venus livrer officiellement les clefs de ces lieux qui ont déjà vu passer bon nombre d'associations.

A l'origine, ce bâtiment situé à l'entrée de la rue Brabant, fut construit pour abriter l'ancien cinéma du quartier du Pinson, le club de danse Top'Dance qui l'occupait jusqu'à l'an dernier a été délocalisée au complexe sportif Jean-Philippe Gatien.

Derrière M. le Maire, les personnes présentes ont pu déguster les chocolats vendus dans la partie alimentaire et après la visite, celui-ci a pris la parole pour revenir sur les conditions d'accueil.

Depuis le mois de février, l'équipe de bénévole du Secours Populaire s'est retroussé les manches pour restaurer ce local. Celle-ci vit essentiellement sur la récupération de fonds de stock et sur les dons de particuliers, ils revendent l'ensemble à des prix peu élevés pour les personnes inscrites dans leurs registres.

Aujourd'hui, aux côtés du C.C.A.S. et des autres associations caritatives comme les Restos du Cœur ou le Secours Catholique, s'est formé une véritable chaîne de solidarité.

Le local de l'association ouvre ses portes tous les jeudis, sauf le dernier de chaque mois, de 13 h 30 à 15 h 30.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez Mme Leleux au 06 23 43 61 48 ou adressez-vous au 52, rue Michel Brabant.

Secours Catholique

Les portes étaient grandes ouvertes

Une journée portes ouvertes a été organisée dans les locaux du secours catholique, place de l'église de Thiers. Grand succès pour cette journée de vente, l'argent récolté permettra à l'association d'aider des personnes en difficultés. Le vestiaire du secours catholique est ouvert tous les mardis de 14 h à 16 h 30. Si vous souhaitez déposer vos vêtements ou autres, une permanence est tenue tous les vendredis de 9 h à 11 h30.

Dépaysement assuré !

Mme Anzalone, directrice de l'école maternelle Joliot Curie et Mme Valin, professeur des écoles ont emmené leurs élèves à la ferme pédagogique du marais de Warlaing, près de Marchiennes, au cœur de la campagne du parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Un environnement idéal pour découvrir le monde de la ferme pour ces petits citadins qui n'ont jamais approché ces animaux et leur faire découvrir un milieu différent de celui dans lequel les enfants ont l'habitude de vivre puisque notre villle ne compte pas d'exploitation agricole.

Les enfants ont pu donner à manger aux animaux et se promener dans le sentier nature à proximité de la ferme.

Les enseignantes avaient préparé un jeu de piste, s'appuyant sur des images, afin de reconnaître les différentes plantes et ainsi de se rendre compte de la diversité de la flore. Au bout du chemin, deux chevaux et une chèvre les attendaient.

Dans la continuité du projet de l'an dernier, « Des chemins pour devenir grand », ce petit jeu entre dans le cadre d'un projet d'école qui vise à éveiller la curiosité des enfants, avoir une meilleur connaissance du milieu et mieux se l'approprier.

Une fois rentrés en classe, il restera du travail et beaucoup de chemins à parcourir pour ces enfants puisque le but est de les mener le plus loin possible pour leur faire découvrir un maximum de choses sur leur cursus en maternelle.

Quel cirque !

Depuis le mois de mars, le service des activités périscolaires a démarré un atelier cirque destiné aux enfants de CM1 et CM2 des écoles de la ville. En tout, une centaine d'adolescents se sont essayés aux joies de l'équilibre ou au jonglage. L'équipe a monté ce projet, financé par le Contrat Urbain de Cohésion Sociale, pour favoriser l'accès des jeunes à la pratique artistique.

Vu le succès, les enfants seront invités à se perfectionner puisqu'une session d'approfondissement débutera dès le mois de septembre.

Découverte de la Bande déssinée

La BD s'invite à Bruay sur l'Escaut

Depuis plusieurs années le service réussite éducative, a promu la littérature jeunesse. En 2007, le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) a financé une action autour de la découverte de la Bande Dessinée.

L'objectif était de faire connaître et de donner envie aux jeunes bruaysiens de lire l'univers riche de la bande dessinée, traitant d'histoires fantastiques, humoristiques, de faits de société, de sujets graves,...

Pour atteindre cet objectif, le service réussite éducative a mis en place 3 ateliers de création par la réalisation de planches format BD, animé au collège Jean Macé, dans les centres de loisirs et au quartier Pont de Bruay.

Le service réussite éducative a acheté plus de 300 volumes prêtés au Collège Jean Macé et mis en place un après-midi festif autour de la BD avec des jeux de création, des échanges avec des dessinateurs professionnels.

L'atelier du Pont de Bruay s'est déroulé en 18 séances du 18 février au 04 juin, ouvert gratuitement à 10 jeunes bruaysiens âgés entre 9 et 15 ans.

Les 10 premières séances ont été consacrées à l'écriture du scénario, le découpage par case, l'acquisition d'un style, la réalisation du crayonné au brouillon, l'encrage (contour des dessins au stylo noir).

L'atelier a été animé par Laurence Baousson, animatrice à l'association 49+ de Tourcoing. Les jeunes ont pu également travailler leurs planches avec 2 dessinateurs professionnels en BD : Nicolas Delestret et François Duprat

Enfin, la Cyber Base a accueilli le groupe sur les 4 dernières séances pour finaliser leur travail, avec un atelier de coloration des planches en utilisant l'outil informatique.

L'atelier s'est achevé par de belles réalisations et l'engouement des jeunes à lire de la Bande Dessinée!

A.P.E.I DU VALENCIENNOIS

Familles, vous n'êtes pas seules ! vous êtes parents de personnes atteintes de déficience intellectuelle ou de polyhandicap.

Besoin d'informations
d'un conseil
d'un soutien moral

les bénévoles de l'association, parents comme vous sont à votre écoute.

Nous vous accueillons les mercredis de 14 h à 17 h 15 section familiale du valenciennois.

n°3 résidence Fontaine - Bd Léo Lagrange
59860 Bruay sur l'Escaut
tél/fax 03.27.31.92.03

APEI DU VALENCIENNOIS

La fête des langues avait un goût de…

Anglais, allemand, italien, polonais, algérien, ou encore espagnol, une multitude de nationalités était représenté à la fête des langues de l'école Paul Langevin. Mme Guéant, Masquelet et les enseignants de l'école se sont investis dans ce projet qui permet aux enfants de se familiariser avec les langues étrangères. Un avant goût pour les années futures.

Pour agrémenter cette matinée, les élèves se sont produits sous le préau de l'école pour interpréter quelques chants en différentes langues, essentiellement anglaise et allemande. De même, les parents d'élèves étaient aussi de la parties puisqu'ils présentaient, chacun dans sa spécialité, les produits typiques de chaque pays.

Du camembert au platsec en passant par les gâteaux algériens, il y en avait pour tous les goûts.

Une fête de promotion des langues, oui, mais aussi pour les papilles.

portes ouvertes aux ateliers Watteau

Une journée portes ouvertes aux ateliers Watteau de notre ville a été organisée ce vendredi 13 juin sur la thème de la « non violence ». Ce projet réalisé par les ouvriers adultes handicapés leur a permis d'approcher les différentes techniques artistique. Celui-ci a démarré d'un constat : la violence qui est de plus en plus présente. Des groupes de parole se sont organisés autour de cette thématique, 3 ateliers se sont mis en place : la photo, l écriture et la création d'une charte.

Lors de cette visite les photos et tableaux étaient exposés dans l'établissement durant la visite des ateliers. L'ESAT Watteau a prévu une extension des voiries et du stationnement avec la mise en place de 4 bâtiments modulaires dans l'attente d'une construction mieux adaptée à notre actvité. Encore un nouveau projet !

Pari réussi !

Succès du projet culturel linguistique "collège /école G. Brassens à Waltershausen en allemagne"

Anedocte qui en dit long de la portée positive du voyage dans la ville jumelée avec notre commune. Deux élèves dans le bus du retour en pleine discussion "tu ne comprends pas ce que je te dis? tu veux que je te parle en allemand !"
M. Perrin et Mme Kalusny pour le collège, Mmes Dubar et Pérus pour l'école G. Brassens ont concrétisé leur projet d'immersion en pays étranger afin d'investir les compétences travaillées du CE2 à la 3 ème.
Ambiance détendue mais sérieuse, rencontres et échanges avec école et collège deWaltershausen, visites de musées, de villes Gotha, Erfurt, activités en piscine, découverte de la luge d'été.

Les élèves et les collègiens devant le bus avant le retour.

Participation active à la vie en communauté dans une auberge de jeunesse. Un projet qui met en évidence l'intérêt des bonnes relations à l'interne du R.E.P pour le bénéfice de nos petits bruaysiens.

école élémentaire de Waltershausen

L'investissement de nos enseignants, des familles et le financement par le collège et la municipalité ont été des atouts majeurs pour atteindre les objectifs en faveur d'un rapprochement culturel des deux pays et de tissage de liens amicaux entre les élèves allemands et français.
Une exposition a été réalisée fin juin et une cassette est en vente jusqu'au mois de septembre à l'école Georges Brassens.

La fête de la solidarité

Convivialité, solidarité, humanisme ou encore proximité, c'est dans cet état d'esprit que s'est déroulée la deuxième édition de la fête des voisins.

C'était le 29 mai dernier sur la place de l'église du hameau de Thiers.

Le principe est simple : inciter les gens à se rencontrer dans différentes villes ou villages.

C'est ainsi que l'association Média Jeunesse de la ville a tout mis en oeuvre pour monter ce projet. Pour M. Omar Amzil, vice-président de l'association, cette fête est aussi le reflet du dynamisme de la ville.

Pour cette huitième édition à l'échelle de la France entière, les bruaysiens ont voulu favoriser le "vivre-ensemble" dans le quartier de Thiers où les mixités sociales et ethniques de la population sont importantes.

Cette fête est aussi destinée à rapprocher tout le monde et à développer le sens du partage.

Au programme, spectacle de danses, de Hip-Hop, une représentation de la batterie fanfare de la commune et bien d'autres activités.

Cette fête s'est terminée par un feu d'artifice offert par la municipalité.

Destinée à un public très large, la fête des voisins est un antidote à l'individualisme.

Plus de 5 millions de français se sont retrouvés dans les rues pour cette huitième fête des voisins.

Une initiative remarquable pour rassembler les gens et tisser des liens, à renouveler encore et encore...

Fête nationale

Dimanche 13 juillet
place des Farineau
21 heures
LAITITIA
MYRIAM ABEL
FLORIAN LESCA
JONATHAN CERRADA

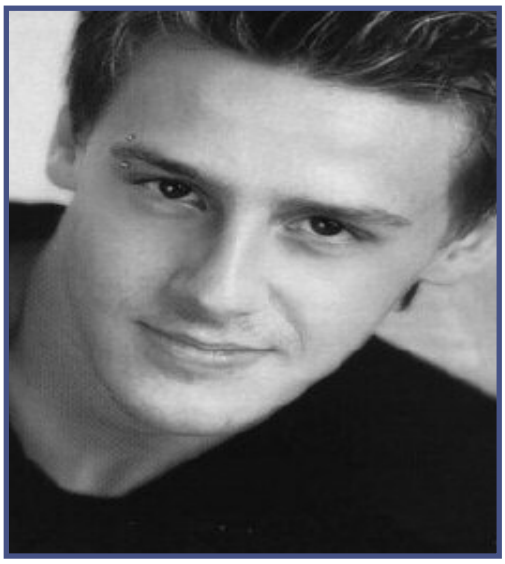

Noces d'Or ou de Diamant

Les couples mariés en 1948 ou 1958 sont priés de venir s'inscrire au service des fêtes rue Lucien Mars munis de leur livret de famille. Nous fêterons les noces d'Or et de Diamant le dimanche 5 octobre.

Ducasse en septembre

La ville vous informe que la fête foraine place des Farineau aura lieu les 6,7,8,9 septembre avec 1/2 tarif le 9 septembre

Information Fête de Thiers

La ville vous informe que la fête de libération au hameau de Thiers se fera les samedi 30 et dimanche 31 août.
Brocante le 30 août rue Jean Jaurès,
carnaval le 31 août à 15 h,
renseignements au café le duplex au 03.27.25.99.03

Voyage en Crête

La Crête "Hôtel Sitia Beach Cat A)****
15 jours/14 nuits

du 8 septembre au 22 septembre départ Lille/Lesquin

Prix : 1230 €

nombre de places : 16

Ce prix comprend :

Le transfert en autocar Bruay sur l'Escaut / aéroport de Lille aller/retour
Le transport aérien au départ de Lille
L'assistance aéroport
Les transferts aéroport /hôtel/aéroport prévoir 2 h 30 de transfert entre l'aéroport et l'hôtel
Le séjour en formule "Tout compris"
Les animations en journée et en soirée
Les taxes aéroports
La hausse de carburant
Les assurances assistance rapatriement annulation

Supplément chambre individuelle (en nombre limité et toujours en demande : 90 €)

C'est la fête !... des mamans.

A l'occasion de la fête des mères, la municipalité a organisé un après-midi festif en l'honneur des mamans. Au programme, un spectacle de magie, les Funny Fears, qui s'est produit dans l'émission de Patrick Sébastien, « Le plus grand cabaret du monde ». Puis la remise de la médaille de la famille française à Mme Marie-José Bourgard qui a élevé quatre enfants, par M Jacques Marissiaux, Maire et Mme Martine Skorupka, adjointe à la Culture, Vie associative, l'Information. La manifestation s'est terminée par un concert du chanteur patoisant, Simon Colliez qui a entonné plusieurs de ses airs aux couleurs de notre région. Plus de 400 personnes étaient présentes pour fêter à l'avance la fête des mères, une bonne occasion pour nous de redire à nos mamans combien elles comptent pour nous. *(photos couleurs première page)*

Pari gagnant pour l'avenir

Dans notre pays où le taux de chômage a atteint un record historiquement bas la question de l'emploi, notamment des jeunes, reste au premier plan des préoccupations de chacun.
Le Nord n'est pas épargné puisque son taux de chômage s'élève quand même à près de 12% et le Valenciennois à près de 15%. Depuis 1997, pour combattre ce fléau, 79 zones franches urbaines ont été implantées en France, ce qui a permis l'embauche de quelques 13 500 personnes sur l'année 2005.
Le Nord Pas-de-Calais est la troisième région où les recrutements en ZFU sont les plus nombreux avec 14% d'embauches concrétisées. Dans le Valenciennois, la Zone Franche Urbaine, créé en janvier 2004, s'appelle Néoval.
Elle s'étend sur 4 territoires : Anzin, Bruay-sur-l'Escaut, Beuvrages et une partie de Valenciennes et se veut un outil de redynamisation des quartiers en difficulté. Une association, Optimis, fut créée en 2005, à l'initiative de Valenciennes Métropole, de la chambre des métiers et de la chambre de commerce de Valenciennes afin de rassembler les entreprises et d'avoir des échos du terrain. Elle est composée de 150 chefs d'entreprises. En collaboration étroite avec la maison de l'emploi de Valenciennes Métropole, les missions locale et les C.C.A.S. des communes, l'association Optimis s'est donc mobilisée en faveur des demandeurs d'emplois puisqu'elle organisait l'opération « un pari gagnant pour l'avenir », opération vouée à créer des emplois. Les personnes devaient s'inscrire chez les différents partenaires de l'emploi et de la formation, Missions locales, C.C.A.S. et autres ; l'an dernier, 20 embauches s'étaient concrétisées.
Une bourse à l'emploi se tenait aussi toute la journée étant donnée les besoins de quelques chefs d'entreprises de recruter dans des domaines spécifiques. D'autre part, des simulations d'entretiens étaient organisées afin de parfaire la présentation ou pour mieux « se vendre ».
Cette organisation s'articulait autour de plusieurs ateliers en rapport avec les différents corps de métiers, notamment l'atelier culinaire ou l'atelier sportif. Un atelier fresque permettait à des jeunes attirés par l'art de montrer leurs talents de décorateurs. Quatre équipes composées de chefs d'entreprises et de demandeurs d'emplois représentaient leur ville. Leur œuvre avait pour thème « rêver votre ville demain ». Chaque tableau est désormais exposé dans les mairies.
L'association Optimis s'est engagée à lutter contre les discriminations avec l'IREV, l'Institut Régional à la Ville, avec qui elle a signé un contrat d'engagement. Mais elle veut aussi aller plus loin puisqu'elle va mettre en place des modules de formations pour les chefs d'entreprises et les salariés, et souhaite évaluer les différentes actions.
Une belle initiative qui a permis de créer des passerelles et favoriser la recherche d'emplois. Une initiative aussi bénéfique pour redonner une confiance mutuelle et démystifier le monde économique auprès des demandeurs d'emploi.

Dans la plus grande tradition des bals populaires…

M. François Knop, adjoint au maire de Bruay, chargé des personnes âgées de la ville, avait organisé une journée bien remplie qui remplaçait le repas annuel des anciens qui n'a pas eu lieu après les échéances électorales.
Etait donc organisé un repas dansant, à l'Ermitage, salle de spectacles d'Aubigny-au-Bac, près de Cambrai, dans la plus grande tradition des bals populaires.
Pour introduire cette journée, une visite de l'abbaye de Vaucelles était prévue. Une visite qui pouvait accueillir un grand nombre de personnes puisque pas moins de 330 anciens étaient présents.
Ils ont fait le tour des lieux, admirant cette bâtisse datant du XIIème siècle et se sont ressourcés dans les jardins fleuris, à la grande joie des amateurs de jardinage.

Ensuite, vers midi, tout le monde s'est retrouvé à Aubigny-au-Bac pour partager le repas au son de l'accordéon. Les anciens n'en revenaient pas !
Le 14 juin, a été sitribués à domicile, les plateaux-repas des personnes n'ayant pu se déplacer.
C'est une fille originaire de Bruay, Sandy, qui avait animé la première partie de l'après-midi. Elle avait repris bon

nombre de tubes d'antan. Pendant ce temps-là, les retraités s'étaient jetés sur la piste.
Pour suivre, c'est la troupe Esther Malone qui s'est produite sur la scène. Au rythme des musiques endiablées, l'assistance a pu admirer les paillettes des danseuses et reprendre les chansons connues.

La journée déjà terminée, les anciens, exténués, ont repris les 7 bus avec lesquels ils étaient venus et sont repartis avec de merveilleux souvenirs.

10 ans, ça se fête !

C'était la fête à la résidence d'automne, Mme Françoise Boucry, directrice, a organisé un après-midi festif à l'occasion des 10 ans d'existence de l'établissement.
En même temps, le groupe Médica France fêtait lui aussi ses 40 ans.

A cette occasion, les infirmières de la maison ont préparé un spectacle pour les personnes âgées et leur entourage. Les élus présents ont aussi été pris à parti dans cette représentation patoisante. Le thème s'inscrit bien dans l'actualité des gens du Nord puisqu'il s'agit du « cabaret patoisant ».

Le groupe Médica France est spécialisé dans les structures d'accueil et des soins médicalisés pour les personnes dépendantes. Il couvre 75% du territoire national et possède environ 7 000 lits. En effet, la résidence d'automne fait partie des 89 établissements du groupe dans les principaux bassins de population.

Son objectif est de garantir l'autonomie des personnes quand cela est encore possible, de garder une vie sociale et d'avoir des soins plus importants tout en restant proche de leur famille.
Cette fête permet donc aux résidents de changer leur quotidien et leur faire passer un bon moment.

Une maison de retraite n'est pas renfermée sur elle-même. Au contraire, ce jour-là était l'occasion pour Mme Boucry de renforcer les échanges intergénérationnels et d'ouvrir son établissement sur l'extérieur.

distribution plateaux repas

Chose promise, chose due, les plateaux-repas des anciens ont été distribués ce samedi 14 juin, par les conseillers municipaux. Nous vous l'avions annoncé, ils étaient destinés aux personnes âgées de plus de 65 ans n'ayant pu participer au repas organisé à Aubigny au Bac et à l'Ermitage.

Les personnes qui ne pourront pas assister au banquet des anciens qui aura lieu le 12 octobre pourront se faire inscrire pour un plateau repas à domicile. Les conditions d'inscription sont les mêmes que pour le banquet. Dates d'inscription du mardi 14 au vendredi 17 octobre en mairie. aucune inscription ne sera prise sans adresse précise afin d'éviter les problèmes de livraison. Dans les deux cas se munir de la carte d'identité ou le livret de famille

Horaires d été de la médiathèque

du 1er juillet au 30 août 2008
mardi 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
jeudi de 10 h à 15 h
vendredi de 14 h à 17 h
samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Accident Vasculaire Cérébral : Apprenez à le reconnaître !

Engourdissement ou paralysie brutale du visage, d'un bras ou d'une jambe
Diminution ou perte brusque de la vision
Perte subite de la parole ou incapacité à comprendre une conversation
Mal de tête foudroyant sans cause apparente
Déséquilibre inexpliqué ou chute soudaine
15
Accident Vasculaire Cérébral
Si l'un de ces signes arrive très brutalement, même sans douleur, même en disparaissant après quelques minutes, c'est peut-être un Accident Vasculaire Cérébral
Composez immédiatement le
15

L' Accident Vasculaire Cérébral (AVC) que l'on appelle communément attaque ou congestion cérébrale est le résultat d'une interruption de l'irrigation sanguine d'une partie du cerveau.

Cet interruption peut être causée par l'obstruction d'un vaisseau sanguin que les médecins désignent sous le nom d'AVC ischémique (il représente 80 à 85 % des cas) ou par la rupture d'un vaisseau : on parle alors d'AVC hémorragique.

Pour éviter ou limiter les séquelles d'un AVC, la rapidité d'appel au Samu est la seule réponse. Il est donc primordial d'en reconnaître les premiers signes pour appeler immédiatement le 15.

Ce qui doit vous alerter :

Si vous, ou une personne de votre entourage, manifestez un seul des 5 signes décrits ci-après, vous devez sans attendre composer le 15 sur un téléphone fixe ou un portable :

• faiblesse ou engourdissement soudain du visage, du bras ou de la jambe, d'un côté du corps,

• diminution ou perte de la vision, en particulier d'un seul œil,

• perte soudaine de la parole ou difficulté d'élocution ou de compréhension de ce qui est dit,

• mal de tête sévère, soudain ou inhabituel, sans cause apparente,

• instabilité inexpliquée de la marche ou chute soudaine, vertiges (en particulier en association avec l'un des symptômes précédents.

Ces symptômes peuvent disparaître tout aussi vite qu'ils sont apparus, sans laisser de trace, en moins de 24 heures; il s'agit alors d'un Accident Ischémique Transitoire (AIT), véritable signe précurseur de l'infarctus cérébral dont l'évolution est imprévisible.

L'efficacité du traitement dépend de la rapidité de prise en charge

Lorsqu'il est dû à une artère bouchée, le patient n'a que 3 heures devant lui (imagerie comprise) pour bénéficier d'un éventuel traitement par thrombolyse, l'idéal étant d'être traité dans la 1ère heure (la thrombolyse, appelée aussi fibrinolyse, consiste en l'injection d'un produit destiné à détruire le caillot de sang).

Actuellement, seuls 1% des AVC pour vaisseau obstrué sont thrombolysés alors que 20 à 30 % pourraient l'être si les malades étaient pris en charge à temps.

Les facteurs de risque d'AVC

Même s'il peut frapper à tout âge, le risque de faire un AVC grandit en vieillissant et après 50 ans, le nombre de cas double tous les 10 ans. Il peut exister également une prédisposition familiale aux accidents vasculaires.

Mais, si vous ne pouvez pas agir sur votre âge ou sur vos antécédents familiaux, vous pouvez cependant, par une meilleure hygiène de vie ou une meilleure alimentation, contrôler certains facteurs qui peuvent faire augmenter vos risques de subir un AVC : consommation d'alcool ou de tabac, surcharge pondérale ou obésité, hypertension artérielle, hypercholestérolémie, diabète …

L'AVC en chiffres

Le nombre de personnes atteintes en France est estimé à 500 000 tandis que celui des nouveaux cas annuels est évalué à 150 000 soit 1 toutes les 4 minutes.150

Pour rappel :

- 80 % sont d'origine ischémique, 20 % d'origine hémorragique
- Il y a 7 millions d'hypertendus en France,
- L'AVC est une urgence : il faut agir au maximum dans les 3 heures. 7 heures après, les dommages sont souvent irréversibles

Après un AVC :

- 1 personne sur 5 décède dans le mois qui suit l'AVC
- 3/4 des survivants en gardent des séquelles définitives
- 1/3 devient dépendant
- 1/4 ne reprendra jamais d'activité professionnelle
- 1/4 des patients qui ont fait un AVC sont dépressifs

Le diabète de type 2 augmente toujours fortement, parallèlement au vieillissement, à la sédentarisation et au développement de l'obésité. Ses complications vasculaires sont d'autant plus redoutables qu'il n'est pas traité ou mal équilibré. D'où l'importance du dépistage le plus précoce possible qui permette à chaque médecin de proposer à son patient un programme de prise en charge personnalisée. C'est dans cet esprit que la journée régionale du dépistage cherche à repérer les diabétiques qui s'ignorent., dans la région, ils sont près de 40 000.

En 2007, 778 personnes se sont déplacées à Valenciennes pour se faire dépister. On compte sur vous !

LES DIFFÉRENTES PERMANENCES DES ADJOINT(E)S EN MAIRIE

M. Marissiaux Jacques
maire
rendez-vous à prendre au service accueil
Permanence
mercredi et samedi matin
Email :
marissiauxjacques@bruaysurescaut.fr

M. Toparelli Michel
adjoint aux Travaux , Rénovation urbaine
rendez-vous à prendre au service technique
Permanence
le mercredi de 16 h à 18 h
Email :
toparellimichel@bruaysurescaut.fr

M. Fraquet Patrick
adjoint au Cadre de Vie, Environnement, Assainissement
rendez-vous à prendre au service technique
Permanence
le vendredi de 15 h à 17 h
Email:
fraquetpatrick@bruaysurescaut.fr

M. Jeannin Serge
adjoint à l'Administration Générale et aux Finances
rendez-vous à prendre au service scolarité
Permanence
le vendredi de 17 h à 18 h
Email :
jeanninserge@bruaysurescaut.fr

M. Knop François
adjoint aux Personnes Âgées
rendez-vous à prendre au service personnes âgées
Permanence
le mardi de 10 h à 11 h
Email :
knopfrancois@bruaysurescaut.fr

Mlle Gaillet Julie
adjointe à l'Enfance, Jeunesse, Sports plein air
rendez-vous à prendre au service Enfance-Sports
Permanence
le mercredi de 9 h à 12 h
Email:
gailletjulie@bruaysurescaut.fr

Mme Contensaux Gratienne
adjointe à l'Emploi, Commerce, Artisanat, Insertion professionnelle
rendez-vous à prendre au service CCAS
Permanence
le mercredi de 14 h à 16 h
Email :
contensauxgratienne@bruaysurescaut.fr

Mme Skorupka Martine
adjointe à la Culture, Vie Associative, Information
rendez-vous à prendre au service NTIC - Fête (vie associative) au service information (pour le journal municipal)
Permanence
le mardi de 16 h à 18 h
Email :
skorupkamartine@bruaysurescaut.fr

M. Bulens Daniel
adjoint à la sécurité
rendez-vous à prendre à l'accueil de la police municipale
au 03.27.25.99.49
permanence
le vendredi de 18 h à 19 h
Email :
bulensdaniel@bruaysurescaut.fr

Mme Perus Evelyne
adjointe à la Scolarité et Activités périscolaires
rendez-vous à prendre au service scolarité
Permanence
le mercredi de 15 h à 18 h
Email :
perusevelyne@bruaysurescaut.fr

ERRATUM PAGE 22
ATTENTION FERMETURE ANNUELLE
PHARMACIE URBANIAK
DU 11 AU 30 AOÛT 2008 INCLUS

Les différentes permanences sur la commune

OPAH RU CORRIDOR MINIER
mercredi 2 juillet de 14 h à 16h
en mairie place des Farineau

SECOURS POPULAIRE
les jeudis de 14 h à 15 h 30
tout le mois de juillet
et les 7 et 14 août
maison des permanences
sauf le dernier jeudi du mois.
Pour tous renseignements
Mme Leleu au 03.27.42.78.08
ou 06.23.43.61.48

Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV)
reprise en septembre
1er vendredi de 13 h 30 à 16 h
maison des services
place Henri Durre

Avec Vous A Domicile (AVAD)
pas de permanence en juillet et août, reprise le 10 septembre de 14 h à 16 h maison des permanences

Dates des soldes de juin
Le calendier général des soldes d'été a par conséquent été fixé, par arrêté préfectoral, du mercredi 25 juin à compter de 8 heures au samedi 2 août inclus.

FNACA
Reprise le 13 septembre

ACPG CATM TOE Veuves
Pas de permanence
juillet et août

SECOURS CATHOLIQUE
Permanence sur rendez-vous après avoir rencontré au préalable une assistante sociale les vendredis de 9 h à 11 h.
L'équipe du Secours Catholique vous invite au "café de l'amitié" tous les mardis de 14 h à 16 h au 13 place de l'Eglise (Thiers).
Vous désirez quelques conseils en tricot, crochet, couture, correspondance administrative les bénévoles restent à votre écoute. Le vestiaire est ouvert le mardi après-midi seulement mais vous pouvez continuer à déposer des vêtements le vendredi matin.
Pour tous renseignements
Mme Maillard
au 03.27.29.17.36

Les pharmacies de garde mois de juillet - août

PHARMACIE VIODÉ
LE SAMEDI 5 JUILLET
284, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 47 62 16

PHARMACIE URBANIAK
LE SAMEDI 12 JUILLET
348, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 47 61 62

PHARMACIE SAINTIN
LE SAMEDI 19 JUILLET
83, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 47 63 23

PHARMACIE URBANIAK
LE SAMEDI 26 JUILLET
348, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 47 61 62

PHARMACIE SEGUIN
LE SAMEDI 2 AOÛT
686, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 25 94 77

PHARMACIE SEGUIN
LE SAMEDI 9 AOÛT
686, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 25 94 77

PHARMACIE VIODÉ
LE SAMEDI 16 AOÛT
284, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 42 62 16

PHARMACIE SAINTIN
LE SAMEDI 23 AOÛT
83, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 47 63 23

PHARMACIE VIODÉ
LE SAMEDI 30 AOÛT
284, RUE JEAN JAURÈS
TÉL : 03 27 42 62 16

FERMETURE ANNUELLE

PHARMACIE SEGUIN
DU 6 AU 27 JUILLET INCLUS

PHARMACIE VIODÉ
DU 21 AU 9 AOÛT INCLUS

PHARMACIE SAINTIN
DU 28 JUILLET AU 18 AOÛT INCLUS

PHARMACIE VIODÉ
DU 21 AU 9 AOÛT INCLUS

Calendrier des encombrants

Lundi 29 septembre	Mardi 30 septembre	Mercredi 1er octobre	Jeudi 2 octobre

> Zone A

Chemin de la Voie Venoise
Cité de la Perche
Cité du Faubourg
Place Henri Durre
Rue des Merlicans
Rue du Marais
Rue d'Arnonville
Rue Jean Jaurès
Rue Léon Gambetta
Rue Renan

Vous pouvez déposer en encombrants. Des objets tels que vélos, meubles, matelas, gros cartons, déchets issus du bricolage (ferrailles, bois,...).
Les déchets doivent pouvoir être chargés facilement par nos équipiers de collecte et regroupés sur le trottoir sans gêner la circulation. Ils doivent être déposés avant 6h du matin

Sont interdits en encombrants

- les déchets toxiques (cuves à fuel, bidons d'huile de vidange, fûts, tôles en fibrociment...)
- les pneus
- les gravats (pierres, briques, plâtre...)
- les déchets issus d'un chantier à votre domicile réalisé par un professionnel (celui-ci a l'obligation de récupérer ses déchets à l'issue de votre chantier)
- les déchets médicaux (seringues...)
- les équipements électriques et électroniques (réfrigérateur, four micro-ondes, cafetière, ordinateur, platine CD...)
- les déchets végétaux (tontes, branchages...)

renseignez-vous auprès de la déchetterie la plus proche de votre domicile

> Zone B

Allée des Noisetiers
Allée des Soupirs
Boulevard Léo Lagrange
Boulevard Marcel Cachin
Chemin du Halage
Cour d'Orchies
Cour Goffart
Cour Hubert
Cour Ledent
Place du Pinson
Rue Berthelot
Rue Camille Claudel
Rue Casimir Perier
Rue Clémentine Decker
Route de l'Europe
Rue de l'Union
Rue de la Paix
Rue de la Poste
Rue Denis
Rue des Francs Tireurs
Rue du D. Georges Schultz
Rue Etienne Gérard
Rue Jean - Baptiste Bourse
Rue J - J acques Rousseau
Rue Ledru Rollin
Rue Léopold Defays
Rue Louise Michel
Rue Michel Brabant
Rue Gervais Durieux
Rue Mirabeau
Rue Pierre Brossolette
Rue Victor Hugo
Rue Voltaire
Rue Waldeck Rousseau
Résidence les Fauvettes
Résidence Jean Monnet
Résidence Les Palombes
Résidence S. Bourse

> Zone C

Boulevard Léo Lagrange
Chemin du Halage
Impasse Richard
Ch de l'ancienne Ecluse
Rue du Lieut A. Taillez
Rue Albel Houdart
Place des Farineau
Place Fontaine
Rue de la Liberté
Rue des Farineau
Rue du Chevalier de la Barre
Rue du Rêve
Rue Duquesnoy
Rue Emile Zola
Rue Germinal
Rue Gervaise
Rue Gostiaux
Rue Hoche
Rue Pasteur
Rue Albert Erbuer
Rue P-Joseph Fontaine
Rue Proud'hon
Rue Sadi Coupez
Rue Victor Hugo
Rue Victor Hugo Prol
Chasse Revel
Résidence E. Verdavaine
Résidence H. Barbusse
Résidence la Drève des Champs
Rue du Gros Caillou
Rue des Genêts
Résidence Mozart
Rés P-Joseph Fontaine
Route de Saint Saulve

> Zone D

Cité des Hauts Champs
Cité de Thiers
Cité Waltershausen
Place de l'Eglise
Rue A
Résidence Allendé
Rue B
Rue C
Rue Cannone
Rue Chabaud Latour
Rue Corneille
Rue D
Rue Danton
Rue Danton prolongée
Rue de Bastogne
Rue de Dunkerque
Rue des Marronniers
Rue Désiré Latinus
Rue du Bel-Air
Rue du Jard
Rue du Nord
Rue du Vieil Escaut
Rue E
Rue E-Cité nouvelle
Rue Faidherbe
Rue Gaston Bernier
Rue Henri Lavie
Rue Henri Legrand
Rue Lamartine
Rue Lucien Mars
Rue des Marchetti
Rue Molière
Rue Neuve
Rue Pablo Néruda
Rue Pablo Picasso
Rue Racine
Rue Taffin

Consulter en ligne
www.dechetsenligne.fr

Juillet

Dimanche 6

Brocante organsiée par les associations Sécurité Liberté 50 et Raymond Queneau de 7 h à 19 h au quartier des Hauts Champs

Mercredi 9

Bourse aux vêtements organisée par le secours populaire de 8 h à 18 h salle polyvalente (bas)

Lundi 14

Défilé à 10 h
rassemblement et départ au complexe sportif JP Gatien, rue Hoche, rue Victor Hugo prolongée, rue Clémentine Decker, rue Jean Jaurès jusqu'au monument aux morts.

Août

Samedi 30

Brocante rue Jean Jaurès (Fête de la Libération au Hameau de Thiers)

Dimanche 31

Carnaval de la fête de la Libération au Hameau de Thiers.

Septembre

Du samedi 6 au mardi 9

Ducasse place des Farineau
1/2 tarif le 9 septembre

Samedi 13

Loto organisé par la batterie fanfare de Bruay salle polyvalente à 17 h

Brocante organisée
par le Pont de Bruay en Fête de 8 h à 18 h
rues Pierre Brossolette des Francs Tireurs

Dimanche 14

Loto organisé par les cinémas d'autrefois salle polyvalente à 15 h

Samedi 27 et Dimanche 28

Brocante organisée au profit de l'école laïque Emile Zola salle polyvalente toute la journée

La journée des oubliés organisée par le Secours Populaire se fera le 20 août ouverte à tous, inscription au siège (52 rue Michel Brabant) voir modalités de paiement à l'inscription Départ à 7 h place de Bruay, au programme Berck le matin et Bagatelle après-midi avec le pique-nique (prix de base : 25 €)

INFORMATIONS DU SERVICE PERSONNES ÂGÉES

Le banquet des anciens aura lieu le dimanche 12 octobre 2008 à 12 heures à la salle polyvalente, place des Farineau. Les inscriptions seront prisesle lundi 29 septembre de 14 h à 16 h 30 à la salle polyvalente. Ce banquet est réservé aux personnes âgées de 65 ans et plus. Le conjoint de moins de 65 ans ne pourra participer au repas que si l'ayant-droit de 65 ans est présent.

Bienvenue à nos bébés

Célia Bourse
Amandine Somson
Lizzie Gottrand
Elyne Justek
Jarod Albus
Lélio Banos
Mathys Gossens
Yanis Draï
Kristen Desort
Vétan Albus
Louane Dumont
Amandine Behague
Eva Orpel
Maya Degand
Emna Gharbi
Késhmane Scherrer
Kaïlys Guerinot
Aloïs Bossu
Clémence Bossu
Kawthar Abza
Jemyl Abdselem
Océane Boniface
Eloane Boniface
Keylian Puissant
Célya Deswasière
Chloé Loyez
Nassim Iquioussen
Kyliana Halipré
Théo Tellier
Clara Wojcik

Au Revoir

Huguette Richarte Ép Lootens, 56 ans
Angèle Kapitan Vve Jedrzejak, 79 ans
Marie-Thérèse Bachelet Vve Raguenet, 82 ans
Stanislawa Drobinski Vve Pigula, 73 ans
Denis Pigula, 51 ans
Henriette Szydlowska Vve Wasik, 90 ans

Unis pour le meilleur

Gérald Carré, *ouvrier* et Cindy Costanzo, *conseillère clientèle*
Thibaut Portet, *magasinier-cariste* et Julie Thouvenot, *préparatrice de commande*
Raphaël Delgutte, *ouvrier* et Stéphanie Martin, *sans profession*
David Banos, *ouvrier* et Fabienne Lussiez, *sans profession*

Nouveaux Arrivants

Mme André Céline
M. Barthelemy Alain
Mme Danhiez Karine
M.et Mme Enocq Jean-Claude et Marie-Agnés
M. et Mme Schramm Yoann et Delphine
Mme Szmundij Sabrina
Mme Tarnowski Camille et Mme Ducatillion Pénélope

Droit de réponse du groupe “Pour Bruay... autrement” “servir... et non se servir”

Les rancoeurs et la polémique stérile n’ont jamais été source de progrès. Mais les mises au point sont nécessaires lorsque des faits sont falcifiés.
Les objectifs de la liste que je conduisais aux élections municipales étaient clairs et sont plus que jamais d’actualité depuis le 23 mars 2008 ; faire en sorte que les bruaysiens soient écoutés et entendus.
Nos convictions n’ont donc en rien été “tronquées contre un ridicule pouvoir”. Mes camarades et moi-même n’avons mis en avant aucune ambition personnelle, contrairement à une autre tête de liste, qui l’a démontré tout au long de la campagne, s’arrogeant même le droit de calomnier afin de parvenir à assouvir des prétentions individuelles, masquant ainsi le peu de cas fait de prendre en compte les préoccupations des bruaysiennes et bruaysiens.
Depuis mars 2008, nous avons 2 adjoints, un conseiller délégué et 3 conseillers qui ont entrepris de mettre en pratique les propositions que nous avons expliquées et soutenues.
Nos actions, spécifiquement dans les loisirs, l’enfance, la jeunesse, le scolaire, le périscolaire et le sport se mettent en place avec, et c’est nouveau, une réelle concertation continue, réfléchie dans les commisssions où chaque élu est respecté et dont les idées sont prises en compte.
Notre ligne de conduite est toujours “servir et non se servir”. Il est d’ailleurs fort surprenant, voire inconvenant, de constater que cette ancienne adjointe au maire, s’auto qualifiant de fidèle à ses engagements, oublie l’historique des élections municipale à savoir la façon toute personelle avec laquelle elle a rompu l’alliance avec notre liste pour laisser libre cours à un proche de sa liste, plus avide de pouvoir pour lui-même, que d’intérêt pour Bruay, pour sa population... Ce qui d’ailleurs s’est démontré dès le 1er conseil municipal, sans aucune ambigüité.
Mes camarades et moi-même avons pris nos responsabilités et continuons à les prendre au sein de la majorité sur la base claire d’un contrat exigeant avec la volonté intègre d’aider les Bruaysiens à vivre mieux dans leur ville et à prendre part à la vie démocratique communale. Les avancées sont en cours, nous nous en faisons les garants et nous vous en informerons régulièrement.

Evelyne Pérus, adjointe au Maire, Présidente de groupe “ Pour Bruay... Autrement.”

Droit d’expression des élus de la liste unis pour réagir. Application de l’article L2121-27-1 du code général des collectivités territoriales

Bruaysiennes, Bruaysiens,
L’une des principales responsabilités du conseil municipal consiste à débattre et à voter le budget de la commune. A Bruay, pour l’année 2008, le budget avoisine les 15 millions d’euros. Cette importante somme d’argent provient essentiellement de la contribution des Bruaysiens, il s’agit d’argent public, c'est-à-dire de votre argent.
En contrepartie de cette participation, les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d’en suivre l’emploi et d’en déterminer la quotité, l’assiette, le recouvrement et la durée.
Ce droit, somme toute naturel procède de l’article 14 de la déclaration des droits de l’homme et du citoyen. En un mot, tout contribuable a le droit de connaître l’usage qui est fait de son argent par la collectivité à qui il l’a confié.
Au sein du conseil municipal de Bruay, les élus de la liste « Unis Pour Réagir » ont, entre autres responsabilités, celle de contrôler la gestion financière de la commune par le Maire. C’est dans le cadre de ce droit de contrôle prévu par le code général des collectivités territoriales que nous avons souhaité connaître dans le détail les modalités de versement de certaines subventions à des associations locales. Saviez-vous que sur ce chapitre budgétaire près d’un demi million d’euros est versé chaque année aux associations bruaysiennes ?
Notre démarche consiste à constater que l’usage des fonds versés par la collectivité répond aux impératifs de gestion imposés aux associations déclarées et que ces dernières respectent les règles de fonctionnement prescrites par la loi et le règlement. Comme le prévoit la loi, nous entendons aux noms des bruaysiens contrôler l’usage qui est fait de leur argent aux fins d’être assuré qu’il est légitimement employé. De la même manière nous voulons nous assurer que les subventions sont équitablement réparties en application de critères justes et objectifs.
Sur ce chapitre tout particulièrement, quelles que soient les explications qui pourraient être données aux membres et responsables d’associations nous sommes déterminés à défendre les intérêts de toutes les associations et de tous les Bruaysiens - vos intérêts.

Pour les élus de la liste « UNIS POUR REAGIR » Sylvia DUHAMEL - Contact : 06 03 51 49 10

Communiqué de M. Daniel Bécourt tête de liste " Bruay : l'avenir ensemble"

Bruaysiennes, bruaysiens,
Mes colistiers, l'équipe qui a participé activement à la campagne municipale des élections municipales et moi-même vous remercions de cotre confiance. Certes, nous sommes déçus de ne pouvoir mettre en oeuvre notre projet pour Bruay et ses habitants mais nous restons à votre écoute et ferons tout ce qu'il nous sera possible de faire pour défendre vos intérêts. Notre groupe est constitué de deux conseillers (Lysiane Asensio et moi-même). Nous serons présents dans tous les débats et vous informerons des décisions prises.
Vous êtes nombreux à m'interpeller sur la non alliance avec la liste "unis pour agir", je profite que Mme Duhamel l'évoque dans son dernier communiqué pour faire une mise au point et donner les raisons de cette non fusion.
Elle ne s'est pas faite car les conditions de base pour travailler ensemble et être représentatifs de nos électeurs n'étaient pas acceptables. Nous voulions simplement pour les pourcentages de voix obtenues par chacune des deux listes déterminent la constitution de la nouvelle liste, manière démocratique et honnête pour travailler en équipe. Pouvions nous accepter de ne faire que de la figuration ? Nous avons privilégié l'intêret des bruaysiens et non les nôtres, nous sommes restés dignes et respecteux de notre électorat. Nous ne pouvons que déplorer cette absence de consus. Le respect des pourcentages des voix obtenues à l'issue du 1er tour était primordial pour une alliance équitable. Le résultat de cette élection ne fera donc pas regrettable!
Les décisions prises par le groupe majoritaire depuis fin mars ne sont certainement pas celles que souhaitent les bruaysiens. Nous vous informerons prochainement des choix effectués et des propositions faites par M. le Maire et ses adjoints, relatifs à la gestion de notre ville...
Nous restons à votre écoute et vous souhaitons de profiter au mieux de vos vacances malgré la situation sociale et économique de notre pays inquiétante.

Le gilet de sécurité et le triangle de pré-signalisation seront obligatoires dans tous les véhicules à compter du 1er juillet

Le comité interministériel de la sécurité routière (CISR) du 13 février 2008 a décidé de rendre obligatoire la présence dans tous les véhicules d'un gilet de sécurité et d'un triangle de pré-signalisation à compter du 1er juillet 2008, à l'instar de nombreux autres pays européens ayant déjà adopté cette mesure.

Pourquoi ? : Il s'agit de renforcer la sécurité des usagers en situation d'arrêt d'urgence : le conducteur doit être mieux perçu par les autres usagers lorsqu'il sort de son véhicule et ce véhicule en difficulté doit être mieux signalé.

Mode d'emploi du gilet de sécurité : Le gilet de sécurité, conforme à la réglementation en vigueur, devra être porté par le conducteur avant de sortir du véhicule, lequel est immobilisé sur la chaussée ou ses abords à la suite d'un arrêt d'urgence.

Ce gilet doit être conforme à la directive 89/686/CEE du conseil du 21 décembre 1989 concernant le rapprochement des législations des états membres relatives aux EPI (équipements de protection individuelle). Cette conformité est attestée par le marquage CE apposé sur le gilet et par la présence d'une notice d'instruction.

Mode d'emploi du triangle : le triangle de pré-signalisation devra se trouver à bord du véhicule. Le conducteur devra le placer sur la chaussée, dès qu'il sort du véhicule, à une distance de 30 mètres au moins de celui-ci ou de l'obstacle à signaler.

Ce triangle doit être homologué conformément au réglement de Genève n°27 en vigueur. Sa conformité est attestée par le marquage suivant apposé par le triangle : E 27R

N'oubliez pas : allumage des feux de détresse reste obligatoire lorsque le véhicule en est équipé.

La médiathèque et le 19 ème salon du livre jeunesse

En partenariat avec l'association Festi-Livres Nord, le salon du livre jeunesse a eu lieu dans notre commune.

En amont de cette manifestation 23 classes des 4 écoles primaires de la ville ont participé à l'élection de leur livre préféré parmi une sélection de 6 albums pour la jeunesse.

Les enfants ont voté dans les conditions réelles d'élection avec urne, isoloirs et bulletins.

Suite à ce vote, une vingtaine d'enfants est venue rencontrer Carl Norac à la médiathèque.

Cet auteur prolifique a fait profité son auditoire de son expérience, de ses voyages et de ses projets en cours. Les enfants ont pu, à leur tour, lui présenter leurs travaux :
deux mini-livres crées par eux-mêmes à la médiathèque et remis en cadeau à l'auteur.

Pour conclure les activités autour du salon, les enfants sont partis à Aulnoy-Lez-Valenciennes en bus.

Accompagnés de la bibliothécaire jeunesse et de quelques parents, ils ont visité le salon où ils ont rencontré les 6 auteurs sélectionnés. Trois jeunes bruaysiens : Jonna, Léa et Corentin ont présenté les écrivains et dévoilé le nom du lauréat du livre d'or des jeunes lecteurs : Frédéric Kessler pour le "grand bestiaire des animaux"